



FAMILLES DE FRANCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Oui à la fin de la modulation des allocations familiales

Paris, le 2 février 2022

De nombreuses associations du mouvement familial, dont les associations ci-dessous co-signataires de ce communiqué de presse, se réjouissent de la présentation au vote du Sénat ce 2 février de la proposition de loi visant à mettre fin à la modulation des allocations familiales.

Nous espérons que ce vote sera l'occasion de reparler de l'importante question des allocations familiales et du soutien aux familles lors de la campagne présidentielle.

Nous espérons que chaque candidat à la Présidence de la République pourra prendre acte du vote du Sénat et exposer clairement ce qu'il ou elle souhaiterait mettre en œuvre pour mieux soutenir les familles si il ou elle était élu(e) Président(e) de la République.

Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques
Confédération Syndicale des Familles
Fédération Nationale Familles de France
Make Mothers Matter France
Union des Familles Laïques »

Contacts presse :

Chantal HUET – Présidente - 06.15.74.83.33

Laurent CLEVENOT – Président du pôle Politique Familiale – 06.71.92.26.68

Familles de France – Fédération nationale reconnue d'utilité publique
Agréée mouvement jeunesse et éducation populaire – Agréée organisation de consommateurs
Agréée association d'usagers du système de santé

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88
E-mail : contact@familles-de-france.org – Site : www.familles-de-france.org